



## Non paiement de la pension alimentaire de février

Par **Couete**, le **14/03/2011** à **13:12**

bj, je perçois une pension alimentaire de 150 eur chaque mois, par mon ex compagnon pour la garde de notre fille de 11 ans. Pour la période de février, je n'ai pas eu la pension, et pour ce mois ci, mars, il m'a payé la pension, sans ajouter le retard de février, et sans aucun commentaire de sa part. Je lui ai envoyé en lettre recommandée pour lui informé du non paiement de février, lui insistant simplement à rattraper ce retard. Ai-je bien fait? Ai-je quand meme un recours par huissier s'il ne veut pas me verser ce retard? merci par avance cordialement

Par **Domil**, le **14/03/2011** à **14:07**

Vous pouvez demander à un huissier la mise en place d'un paiement direct dès le 1er retard de pension